



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 16 septembre 2008

Communiqué de presse

A la suite de l'annonce par Lehman Brothers holdings Inc de se mettre sous la protection de la loi américaine sur les faillites (chapitre 11), le groupe Crédit Agricole S.A. communique son exposition sur le groupe Lehman Brothers :

- Le groupe Crédit Agricole S.A. a une exposition de crédit sur le groupe Lehman Brothers de moins de 20 millions d'euros.
- Le groupe Crédit Agricole S.A. ne détient pas d'obligation émise par le groupe Lehman Brothers.
- Le groupe Lehman Brothers est contrepartie du groupe Crédit Agricole S.A. sur des opérations de marché collatéralisées. Dans les conditions du marché à la date d'aujourd'hui, le coût de l'éventuel remplacement de ces positions est estimé à un montant inférieur à 250 millions d'euros.

Contacts

Relations PRESSE

Anne-Sophie Gentil ☎ 01.43.23.37.51

Stéphanie Ozenne ☎ 01.43.23.59.44

Relations INVESTISSEURS

Denis Kleiber ☎ 01.43.23.26.78

Philippe Poeydomenge de Bettignies ☎ 01.43.23.23.81

Brigitte Lefebvre-Hebert ☎ 01.43.23.27.56

Annabelle Wiriath ☎ 01.43.23.40.42